



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-PIE

VOICI LES ITEMS À L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI 8 SEPTEMBRE 2025 À 18H30 À LA SALLE DU CONSEIL AU 77, RUE SAINT-PIERRE :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Signification de l'avis de convocation
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) Volet Redressement – réfection du rang du Bas-de-la-Rivière, phase III
5. Période de questions et levée de la séance